CENTRE FOR MEDIEVAL STUDIES

FRENCH READING EXAMINATIONS – January 2020

Translate both passages (<u>including the titles</u>) into good English. Do not provide alternative translations of any words or phrases.

Dictionaries MAY be used. NO PENCILS ALLOWED. TIME: 2.5 hours

1. Les marges à drôleries des manuscrits gothiques¹

Dans la première moitié du XIIIe siècle se met en place un nouveau décor du manuscrit enluminé, la marge à drôleries. Des motifs profanes et humoristiques, très souvent animaliers, se multiplient à l'extérieur du texte et de son illustration, tantôt cantonnés dans des antennes émergeant de l'initiale, tantôt posés sur ces antennes ou flottant dans le bas de page. Après une série de tentatives, leur présentation se codifie vers 1250 dans les ateliers parisiens, en épousant une mise en page solidement organisée à partir de l'initiale. ... La thématique des drôleries est d'abord empruntée à la chasse, à la danse, aux jeux, aux plaisirs galants; elle prend de plus en plus une dimension satirique incluant l'obscénité, l'anticléricalisme et même le blasphème, quel que soit par ailleurs l'ouvrage décoré. La majorité des manuscrits à drôleries sont des psautiers et des livres d'heure, ce qui laisse tout d'abord perplexe. Face à l'idée préconçue d'un Moyen Âge confit en dévotion, dominé par des inquisiteurs qui auraient surveillé méticuleusement la production des livres, baignant *nolens volens* dans l'unanimisme d'une foi profonde et naïve, le phénomène est incompréhensible...

 $^{^{\}rm 1}$ Jean Wirth, Les marges à drôleries des manuscrits gothiques, 2008, p.11.

2. L'évêque²

Comme l'indique le sens originel du mot *episkopos/episcopus*, que se plaisent à rappeler bien des auteurs médiévaux, l'évêque est celui qui veille et qui surveille, le pilote qui contrôle la situation et dirige le navire, le berger ou le gardien qui conduit et protège le troupeau. Les prêtres, qu'il est le seul à pouvoir ordonner et sur lesquels il dispose d'un droit de correction, ne tirent théoriquement leur autorité que de lui. Dès la fin de l'Antiquité, plusieurs autres rites et sacrements lui sont réservés : la confirmation des baptisés, la consécration des autels et surtout la consécration du chrême, l'onguent qui sert pour de très nombreux rituels, à commencer par le baptême et les ordinations. Si l'autorité disciplinaire de l'évêque sur les communautés locales est bien établie depuis la fin du IIe siècle, ce n'est que plus tardivement que la fonction épiscopale impose sa prééminence en termes canoniques. La période carolingienne constitue à cet égard un tournant. Les trois plus anciens rituels décrivant une ordination épiscopale spécifique, distincte de l'ordination sacerdotale, datent en effet du milieu et de la fin du VIIIe siècle, et de la fin du IXe siècle. Cette cérémonie doit être célébrée par le métropolitain entouré d'un collège d'au moins deux autres évêques. Le nouvel évêque reçoit alors les insignes de sa fonction.

² Florian Mazel, *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (Ve-XIIIe siècle)*, 2016, p. 23-24.